

LE ROMBINESCOPE

PAR
TOUCHATOUT

DESSINS
DE G. LAFOSSE



BRUNET (JEAN-BAPTISTE), député français, né à Limoges le 3 novembre 1814 — c'était une année à hannetons — On attendit pour le baptiser que le jeune Gagne, qui n'avait alors que huit ans, eût fait sa première communion, pour qu'il pût lui servir de parrain. — M. Jean Brunet est fils d'un volontaire de 1791. Il fut admis à l'Ecole Polytechnique et devint lieutenant d'artillerie à 23 ans. A 26 ans, il était capitaine. — Il fit ensuite



les campagnes d'Afrique, où un violent coup de soleil, qu'il reçut sur la tête, fit éclore l'œuf de coléoptère que Gagne, son parrain, lui avait introduit dans l'oreille pendant la cérémonie du baptême. — Cependant l'insecte ne devait se développer que très-lentement et permit à M. Jean Brunet d'accomplir des travaux sérieux qu'il avait entrepris. Il publia plusieurs ouvrages remarquables sur l'armée, et son hanneton ne trahissait pas encore trop visiblement sa présence quand éclata la révolution de 1848. — On remarquait bien de temps en temps, dans l'intimité, quelques symptômes étranges. Ainsi, par exemple, quand il mangeait de la salade, il s'en glissait furtivement une feuille dans le tuyau de l'oreille de l'air impatienté d'un homme qui dit : *Mange... et fiche-moi la paix!* .. D'autres fois, il se relevait la nuit et passait ses carreaux au blanc d'Espagne, ou bien encore, il collait des petits sujets en décalcomanie sur les jambes de son caleçon; mais toutes ces distractions n'étaient appréciables que dans l'intimité, et M. Jean Brunet n'en était pas moins, aux yeux du public, un homme supérieur. — Il se porta candidat à la Constituante dans le département de la Haute-Vienne, et dans sa profession de foi, se prononça pour la République. Il fut élu l'avant-dernier de la liste. — M. Jean Brunet alla siéger sur les bancs de la gauche et ne prit que très-rarement la parole. Il se prononça pourtant contre l'expédition de Rome; mais il refusa de signer, à ce sujet, la demande de mise en accusation de Bonaparte. M. Jean Brunet, en cette occasion, ne fut peut-être pas très-conséquent avec lui-même; mais c'était pendant la belle saison et il avait à compter avec les velléités de son... pensionnaire qui commençait à faire une vie de polichinelle et cherchait de tous les côtés la porte de sortie. — Les électeurs de la Haute-Vienne ne renvoyèrent pas M. Jean Brunet à la Législative. Ils choisirent des représentants d'une nuance plus avancée et surtout plus franche, des hommes enfin qui ne se contentassent pas de dire à Napoléon, à propos d'une expédition de Rome quelconque : Ce que vous avez fait là est indigne; mais vous ne perdez en rien dans mon estime. — M. Jean Brunet rentra dans l'armée, et cessa d'en faire partie en 1851, n'ayant jamais voulu convenir qu'étrangler nuitamment une Constitution à laquelle on a prêté serment, fût un acte aussi honorable que de se ruiner pour payer les dettes de son père. — Jusqu'à la chute de l'Empire, M. Jean Brunet se tint éloigné de la politique. Pendant ces dix-huit années de repos, son hanneton prit des proportions assez imposantes et les événements de 1870 le trouvèrent arrivé à son complet développement. — Pendant le siège, M. Jean Brunet était à Paris; il publia plusieurs articles de critique militaire dans le *Siècle*, et couvrit les murs d'affiches dans lesquelles il prétendait avoir un plan de délivrance bien meilleur que celui du général Trochu - de - Sainte - Geneviève. Il demandait à être nommé major général des armées de France, et se faisait fort, à l'aide de celui du Mont-Valérien, de hacher la ligne

d'investissement avec autant de facilité que le pâtissier du boulevard Saint-Denis fait trente-cinq parts à dix centimes dans une galette de quinze sous. — Nous ne savons pas au juste ce que valait le plan de M. Jean Brunet; mais, sans le connaître, si c'était à refaire, nous lui donnerions la préférence sur celui au moyen duquel les hommes de guerre — sans compter les hommes de peu et les hommes de rien — nous ont conduits à la défaite et à la Marne avec des délais trop longs et des ponts trop courts. M. Jean Brunet publia aussi, à cette époque, une nouvelle profession de foi républicaine et fut de nouveau élu député à Paris le 8 février 1871. — Le 1^{er} mars, profitant du sommeil de son hanneton, il prononça un excellent discours pour la continuation de la guerre et vota contre les conditions du traité de paix. — Il présenta un projet de loi demandant l'abrogation des lois de bannissement des familles ayant régné sur la France. C'était d'un bon cœur; mais à peine avait-il prononcé la première moitié raisonnable de son discours, que son hanneton, réveillé par la chaleur du calorifère, s'agita brusquement et lui dicta cette péroraison complètement insensée : « Je m'associe de raison et de cœur au vote qui abolit les lois » de proscription contre les Bourbons et les d'Orléans, et qui » fait ainsi rentrer en France deux familles qui seront toujours » un grand élément de force et d'honneur pour notre pays. » — Les gens sensés cherchèrent en vain à s'expliquer en quoi le duc d'Aumale, distribuant des boutons de vénerie, et le comte de Paris montrant sa barbe bête dans une loge de l'Opéra, pouvaient bien augmenter la force et l'honneur de la France; ils n'y purent parvenir. — Le 14 juin 1871, M. Jean Brunet monta à la tribune pour y développer le plan avec lequel il eût pu sauver Paris en 1870. Il obtint ce succès dû à tout homme qui arrive essoufflé pour poser un cataplasme sur une jambe coupée depuis dix-huit mois. — A partir du 11 janvier 1872, le hanneton de M. Jean Brunet prend décidément le dessus, et les apparitions à la tribune du célèbre député ne sont plus qu'une suite de triomphes. C'est ce jour-là qu'il dépose sur le bureau de l'Assemblée sa fameuse proposition destinée à « détourner » le glaive du Tout-Puissant suspendu sur nos têtes. » Il s'agissait de vouer la France au Christ en élevant un temple sur le Trocadéro. Un membre de la gauche, abonné au *Tintamarre*, laissa à ce propos échapper cette interruption : « Il est moins » urgent pour la France d'élever un temple dans Paris que » ses enfants dans l'amour de la République. » — Le 18 janvier, Jean Brunet proposa de payer les cinq milliards au moyen d'un impôt de 3 0/0 sur le revenu, avec dégrèvement pour chaque famille de dix francs par enfant; on crut un instant au succès de ce projet, et en moins de quinze jours, toutes les femmes mariées étaient enceintes. Le résultat le plus clair de cette fausse alerte, c'est que la classe de 1891 donnera un million de conscrits au pays. Dans trente ans, les hommes diront : J'étais de la classe Jean Brunet, comme on dit : C'est du vin de la comète.

— Quelques jours après, l'intarissable député proposa, toujours pour sauver la France, de partager Paris en quatre départements. M. Tolain lui cria de sa place : Vous trouvez donc que le pays n'est pas déjà assez divisé?... — Entre temps, et profitant de plusieurs siestes de son hanneton, M. Jean Brunet soutint quelques propositions raisonnables, entre autres l'organisation d'une armée nationale et le retour de l'Assemblée à Paris. — Mais le 21 novembre 1872 le petit animal, irrité par l'organe désagréable de M. Baze, se livra à des cabrioles effrénées qui amenèrent M. Jean Brunet à la tribune pour demander la radiation des listes du jury de tout citoyen qui refuserait de croire en Dieu. Il allait sans nul doute ajouter : ... et à la Revalessière, quand l'hilarité de la Chambre lui coupa la parole.

Au physique, M. Jean Brunet est un homme à la physionomie ardente et inspirée. Il a une tête à magnétiser des guéridons et à évoquer l'esprit de Pierre l'Ermite pour lui demander à brûle-pourpoint ce qu'il pense du gaz oxhydrique. Il parle avec emphase, mais les cascades de son hanneton lui dictent quelquefois les à-propos les plus bizarres. On n'est jamais sûr qu'après avoir prononcé quinze paroles sérieuses, il ne va pas vider sa tabatière dans le verre d'eau sucrée de la tribune, faire le signe de la croix avec sa petite cuillère et demander un trombone à l'huissier pour s'accompagner pendant la fin de son discours.

Décembre 1872.

NOTICE COMPLÉMENTAIRE

DATES A REMPLIR

PAR LES COLLECTIONNEURS DU *TROMBINOSCOPE*

M. Jean Brunet propose le... 18... de sauver la France, en n'alimentant les fontaines Wallace qu'avec de l'eau bénite. Le... 18... il soutient à la tribune que le seul moyen de détourner la colère de Dieu est de forcer tous les boutiquiers à rédiger leurs enseignes en latin. Et, enfin, il meurt le... 19... au moment où le père Gagne, poussé à bout, lui intente un procès en concurrence déloyale.

LA BIOGRAPHIE. 15 CENTIMES. — PROVINCE, SOUS BANDE. 20 CENTIMES.

PARIS. — IMPRIMERIE VALLÉE, RUE DU CROISSANT, 16.